

NAMIBIE – circuit 13 jours / 10 nuits**Du 14 au 26 juin 2025****RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SIGNATAIRE DU CONTRAT - A COMPLETER DE FACON TRES LISIBLE**

NOM _____ Prénom _____ Date Naiss. _____

NOM _____ Prénom _____ Date Naiss. _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél. _____ Courriel _____

Contact d'un proche à contacter en cas d'urgence _____

Nom de l'amicale où vous êtes adhérents**En tant que** ☐ Retraités LCL. ☐ Associés. ☐ Bienfaiteurs**CONDITIONS TARIFAIRES :**

Dates du voyage	30-32 personnes	Base 25-29 personnes	Base 20-24 personnes
Du 14 au 26 JUIN 2025	3 095 €	3 150 €	3 255 €
Part révisable	33 880 Rand	34 210 Rand	36 015 Rand
Prix calculé sur la base du Rand = 0.051 €			

SERVICES COMPRIS

Les vols internationaux Paris / Windhoek / Paris sur vols réguliers avec 1 escale sur la compagnie Lufthansa. Les taxes d'aéroports et surcharges carburant à hauteur de 120 € à ce jour (révisables), la mise à disposition d'autocar adapté à la taille du groupe et climatisé., l'hébergement en chambre double, 1ère catégorie (3* et 4* NL) avec bain ou douche en hôtel lodge et une nuit en hébergement sous tentes, double avec salle de bain de brousse (douche & toilette). La pension complète du déjeuner du jour 2 au déjeuner du jour 12, les pourboires restaurants (obligatoires). Eau minérale disponible dans le véhicule (dans un souci de limiter le plastique et protéger notre planète, il est possible que l'eau minérale soit mise à disposition sous forme de bombonne avec remplissage de contenant – prévoyez votre gourde). Toutes les visites et excursions indiquées sur le programme, L'assistance Belle Planète à l'aéroport de départ, la remise d'un carnet de voyage incluant 1 guide touristique avec 1 carte, les services d'un guide local professionnel francophone de Windhoek à Windhoek, les taxes hôtelières (à hauteur de 15 % à ce jour), le port des bagages aux hôtels, les assurances assistance-rapatriement (covid-19 compris), les pourboires guide et chauffeur 50 € par voyageur.

SERVICES NON COMPRIS

Les boissons aux repas et visa en cours de mise en place

Les assurances annulation (covid-19 compris) bagages et interruption de séjour : + 3.30 %

PARTICULARITE :**Régime alimentaire, allergie ou matériel médical** _____

A nous signaler dès votre inscription pour que nous puissions faire le nécessaire auprès de la compagnie aérienne et de nos partenaires locaux.

CHAMBRE SOUHAITEE :

☐ Deux personnes (couple) ☐ Individuelle (+ 255 € / pers) ☐ Deux lits (*).....

(*) Partage la chambre avec

(*) Dans le cas de l'annulation d'une des deux personnes installées en chambre à partager, la personne restante devra alors s'acquitter du supplément « chambre individuelle » et sera remboursé par la suite si le motif de l'annulation est recevable par l'assurance.

SOUSCRIPTION ASSURANCE ANNULATION/ BAGAGES OPTIONNELLE :

Le prix inclut uniquement l'assistance médicale et le rapatriement. Si vous payez par Carte Bancaire type visa Premier / gold Mastercard (renseignez-vous auprès de votre banque pour connaître vos garanties incluses et les modalités de couverture). L'assurance annulation & bagages peut-être déjà incluse (motif pandémie à vérifier).

Je souhaite souscrire l'assurance annulation / bagage, extension Covid proposée par BELLE PLANETE

102 € /personne payable avec le solde du voyage / détail du contrat sur demande/envoi par mail).

☐ Oui ☐ Non

REGLEMENT :

- Au 15 septembre 2024 : **acompte de 500 €** par personne
- Au 30 Janvier 2025 : **acompte de 500 €** par personne
- 45 jours du départ : **solde** du voyage à réception de la facture

☐ Par Carte Bleue (lien sécurisé adressé individuellement par courriel après réception du bulletin)
Carte American Express refusée.

☐ Par Chèque, à l'ordre de BELLE PLANETE

☐ Par Virement Bancaire (RIB joint au mail)

Avec référence à rappeler pour paiement chèque ou virement : CONTRAT N° 25051 - FAR LCL NAMIBIE

FORMALITES DE VOYAGE EN NAMIBIE :

Passeport français valable 6 mois après la date de retour en parfait état et comportant deux pages vierges. Un visa est en cours de mise en place. Dès votre inscription, merci de nous joindre la photocopie couleur et bien lisible.

INFOS COMPLETES : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/namibie/>

CONDITIONS DE VENTES :

Je soussigné (nom et prénom) _____, agissant tant pour moi-même et/ou pour le compte des autres personnes inscrites, certifie avoir pris connaissance des conditions particulières de vente, ci-jointes, et déclare les accepter.

A _____

Le _____

Signature manuscrite :

L'inscription se fait en adressant cette demande de réservation signée et accompagnée de l'acompte demandé

BELLE PLANETE – 9 /11 avenue Michelet – 93400 SAINT OUEN

Ou par mail

sylvie@belleplanete.com ou raphaelle@belleplanete.com

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE BELLE PLANETE

La signature du contrat implique l'adhésion aux conditions générales de vente définies par le décret du 15 juin 1994, pris en application de l'article 31 de la loi du 13 juillet 1992 ainsi que l'acceptation de nos conditions particulières de vente :

Art. 1 - ACOMPTE ET REGLEMENT :

Toute inscription à un voyage (groupe ou individuel) est validée uniquement si celle-ci est accompagnée d'un acompte couvrant 30 % du montant total du voyage. Le solde devra parvenir à BELLE PLANETE au plus tard 30 jours avant la date de départ. A défaut de paiement, le voyage pourra être considéré comme annulé et le client encourt de ce fait les frais d'annulation prévus ci-après. A moins de 15 jours du départ, seul un paiement par chèque certifié sera accepté. Le carnet de voyage ne sera remis que contre encaissement de l'intégralité du prix des prestations correspondantes.

Art. 2 - PRIX :

Nos prix sont exprimés en Euros, sur la base du taux de change 1 ZAR = 0,05100 €. Ils peuvent être révisés au moment de la facturation finale 5 semaines avant votre départ en cas de modification du coût du transport lié notamment au coût du carburant de l'autocariste local, des taxes aéroports, hausses des droits d'entrées sur les sites, mise en place d'un visa, la minoration du nombre de participants ou encore toutes variations des taxes et des redevances obligatoires y compris les taxes touristiques imposées par un tiers.

Art. 3 - HEBERGEMENT :

Selon les usages internationaux, les chambres doivent être libérées à midi et ne sont disponibles qu'à partir de midi, voire 14h00. Tous nos prix s'entendent par personne sur la base d'une chambre double. Toute personne seule logée en chambre individuelle devra acquitter un supplément. Si celle-ci souhaite partager une chambre double, nous ferons le maximum pour lui donner satisfaction. En cas d'impossibilité, ce supplément sera obligatoirement perçu et ne pourra donner lieu à une annulation de voyage. D'autre part, il est à noter que les chambres triples sont le plus souvent des chambres doubles dans lesquelles est ajouté un lit d'appoint pliant au confort sommaire. Les hôtels mentionnés au programme pourront être remplacés par des hôtels de catégorie similaire.

Art. 4 - TRANSPORT AERIEN :

Nous attirons votre attention sur le fait que les modifications des plans de vols de toutes les compagnies aériennes sont fréquentes et inévitables. Les horaires, les compagnies et les types de transport (vols réguliers, low-cost ou spéciaux, internationaux ou intérieurs) sont donnés à titre indicatif. Malgré toute sa bonne volonté, BELLE PLANETE ne peut maîtriser ces changements et s'engage, quand cela est possible, à fournir la prestation au plus près de celle initialement prévue dans le cadre du prix fixé ou de proposer une solution alternative à d'autres conditions tarifaires soumis au choix du client. Par conséquent, le client ne peut prétendre à aucun dommages et intérêts à cet égard.

Art. 5 - DUREE DU VOYAGE :

Les durées de voyage France / France ne correspondent pas au nombre de jours passés à destination mais à la durée totale du voyage, transport compris. Nos prix sont calculés selon le nombre de nuitées à destination (et non de journées). Le client pourra donc être privé de quelques heures de séjour à l'arrivée et/ou au départ, soit à cause des horaires d'avion, soit à cause des usages de l'hôtellerie internationale mentionnés ci-dessus, sans pour autant prétendre à un dédommagement.

Art. 6 - FORMALITES :

Les différentes formalités administratives et sanitaires nécessaires à l'exécution du voyage (passeport, visa ...), indiquées sur nos programmes, s'adressent uniquement aux personnes de nationalité française. Elles sont susceptibles de modifications entre la date de l'émission du contrat et celle du départ. Le client doit s'informer auprès des autorités compétentes des formalités spécifiques applicables, notamment aux mineurs.

Nous vous conseillons de consulter, jusqu'au jour du départ, les sites :

<https://www.pasteur.fr/fr>

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

et vous conseillons de vous inscrire sur le site Ariane :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

Aucun remboursement ne peut intervenir si le client ne présente pas les documents de police et de santé exigés pour son voyage, aux autorités aéroportuaires le jour du départ.

Art. 7 - ASSURANCES :

BELLE PLANETE a souscrit un contrat de Responsabilité Civile Professionnelle auprès de la société HISCOX, située 7C place du Dôme – Immeuble Ellysée Défense – 92056 PARIS Cedex (police n° PRC 0120423). L'assurance assistance-rapatriement a été souscrite auprès de la Compagnie AXA (police n° AX 080414401). Vous êtes priés de déclarer tout sinistre couvert par nos assurances en faisant parvenir à la compagnie (avec copie à BELLE PLANETE) un courrier muni de toutes pièces justificatives prouvant les faits, dans un délai de 2 jours après votre voyage.

Art. 8 - ANNULATION D'UN GROUPE :

En cas d'annulation d'un voyage par le client, les sommes versées seront retenues par BELLE PLANETE. Le prix mentionné sur le contrat est calculé sur la base d'un nombre minimum de participants et il sera revu si le nombre de participants diminue même si cette diminution est due à une maladie ou un cas de force majeure. BELLE PLANETE se réserve également le droit d'annuler le voyage à 21 jours du départ en cas de force majeure pour des raisons liées à la sécurité des voyageurs ou si le nombre minimum de participants n'est pas atteint et dans ce cas, les voyageurs concernés ne pourront prétendre à aucune indemnisation.

Art. 9 - GARANTIE ANNULATION INDIVIDUELLE OPTIONNELLE :

Absence de droit de rétractation : conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le présent contrat n'est pas soumis au droit de rétractation.

Les prix proposés par BELLE PLANETE n'incluent pas la garantie annulation individuelle dont le montant est de 102 €. Ces 102 € ne sont pas remboursables et resteront à la charge de l'assuré dans tous les cas. De plus, une franchise sera retenue par l'assurance à partir de 119 jours du départ et selon le motif d'annulation. Toute annulation individuelle émanant du client entraîne le versement de frais selon les barèmes suivants :

- plus de 130 jours avant le départ : 10 % du montant du voyage,
- de 129 à 91 jours avant le départ : 30 % du montant du voyage,
- de 90 à 61 jours avant le départ : 50 % du montant du voyage,
- de 60 à 31 jours avant le départ : 75 % du montant du voyage,
- Egal ou moins de 30 jours avant le départ : 100 % du montant du voyage,

La date de l'annulation prise en compte est celle de la réception de l'avis d'annulation chez BELLE PLANETE et qui doit correspondre à la date de survenance de l'évènement qui engendre l'annulation. Les conditions d'annulation s'appliquent selon les listes nominatives adressées à BELLE PLANETE.

Art. 10 - RECLAMATIONS :

Malgré tous les soins apportés par BELLE PLANETE pour que votre voyage soit une réussite, il se peut que certains services dans certains pays ne vous donnent pas entière satisfaction. BELLE PLANETE vous invite à en faire part immédiatement au correspondant local afin d'y apporter une solution sur place. Le défaut de signalement d'une non-conformité sur place pourra avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix dus si le signalement sans retard aurait pu éviter ou diminuer le dommage du client.

Si le problème n'a pu être réglé localement, toute réclamation doit nous parvenir accompagnée de pièces justificatives par lettre recommandée avec accusé de réception 10 jours au plus tard après votre voyage. Le non-respect de ce délai ne donnera plus droit au client à des éventuels dommages et intérêts. A défaut de réponse satisfaisante, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du voyage dont les coordonnées et modalités de saisie sont sur le site : <http://www.mtv.travel/>

Art. 11 – PROTECTIONS DES DONNEES :

Si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, vous pouvez gratuitement vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique www.bloctel.gouv.fr

La personne concluant le présent contrat accepte de transmettre ses données dans le but de son exécution et garantit qu'il a recueilli le consentement des autres voyageurs aux mêmes fins.

La personne concluant le présent contrat accepte de transmettre ses données aux fins de recevoir nos promotions et sollicitations (via courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques et courriers postaux) :

oui ☐ non ☐

Les données sont conservées pendant une durée qui n'excède pas la durée nécessaire aux finalités suivantes :

Commande d'un séjour : les données nécessaires au traitement de votre commande seront conservées pendant la durée nécessaire à l'établissement d'un droit ou d'un contrat

Gestion de la relation commerciale : les données seront conservées (au plus tard) 3 ans à compter de la fin de la relation commerciale.

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données personnelles vous concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement.

Pour exercer ces droits, vous devez adresser un courrier postal à l'adresse suivante : 9 avenue Michelet 93400 à Saint Ouen, ou un courrier électronique à : infos@belleplanete.com

Art. 12 - RESPONSABILITES :

BELLE PLANETE, agissant en tant que mandataire de ses voyageurs auprès des différents prestataires de services (transporteurs, agences réceptives, hôteliers ...) ne peut être tenue responsable des annulations de départ, incidents techniques, accidents ou dommages survenant lors du voyage et ne peut être confondue avec ces derniers qui conserveront en tout état de cause les responsabilités propres à leur activité. D'autre part, BELLE PLANETE ne peut être tenue responsable en cas d'annulation d'un départ par manque de participants, de défaut d'enregistrement selon le lieu et l'horaire de convocation quelle qu'en soit la cause même en cas de force majeure, de non-présentation des documents nécessaires au voyage (passeport valable, visa, carte d'identité, carnet de santé pour certaines destinations), de modifications d'horaires (retardés ou avancés), de changements d'itinéraires, de changements ou d'annulation de vols domestiques, de substitution d'un moyen de transport par un autre en cas de force majeure. Dans tous ces cas de figure ou pour toutes autres causes indépendantes de notre volonté, les clients ne pourront prétendre à aucun remboursement, dommages et intérêts. Les dépenses exceptionnelles résultant d'événements fortuits (grèves, incidents techniques, conditions atmosphériques, etc ...) seront à la charge du client. De même, tout voyage interrompu par le client pour quelque cause que ce soit ne donnera lieu à aucun remboursement. Dans le cas d'achat d'excursions ou d'options à destination (c'est-à-dire achetées hors contrat Belle Planete), type « location de voiture ou scooters, jet-ski, survols ...etc), Belle Planete ainsi que notre assurance ne pourront être tenus pour responsables.

LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY EST SEUL COMPETENT EN CAS DE CONTESTATION DE CES CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE

Edité le 19/08/2024